

POLLINIS

ONG INDÉPENDANTE ET SANS BUT LUCRATIF QUI AGIT EXCLUSIVEMENT GRÂCE AUX DONS DES CITOYENS POUR LA PROTECTION DES ABEILLES DOMESTIQUES ET SAUVAGES, ET POUR UNE AGRICULTURE QUI RESPECTE TOUS LES POLLINISATEURS.

Objet : Pour une adoption immédiate de l'intégralité des lignes directrices de l'EFSA sur les abeilles

Paris, le 22 octobre 2018

Bonjour,

Je me permets de vous écrire afin d'attirer votre attention sur l'échange de vues concernant les lignes directrices pour l'évaluation de l'impact des pesticides sur les abeilles, mises au point par l'EFSA, qui doit se tenir les 23 et 24 octobre 2018 au sein du SCoPAFF.

Ces lignes directrices ont été validées par l'EFSA en 2013. Depuis, des divergences entre les Etats Membres réunis au sein du SCoPAFF empêchent leur adoption par la Commission européenne. Dans l'attente d'une harmonisation européenne, certains Etats membres ont toutefois décidé de les appliquer.

Si l'Union européenne suit progressivement le positionnement de la France avec l'interdiction progressive des néonicotinoïdes, c'est grâce à l'utilisation faite par l'EFSA de ces lignes directrices, qui ont permis de mettre en évidence l'impact néfaste de l'imidaclopride, du thiaméthoxame et de la clothianidine sur les pollinisateurs. Cependant, d'autres substances également dangereuses pour les insectes pollinisateurs nécessiteraient d'être évaluées en suivant ces protocoles : des molécules anciennes, telles que la deltaméthrine, la cyperméthrine, le chlorpyrifos, ou nouvelles, telles que le sufloxaflo, le cyantraniliprole et le flupyradifurone. Or, elles ont été ou sont en passe d'être autorisées selon un modèle d'évaluation du risque des pesticides sur les abeilles incomplet et obsolète. L'Union européenne doit adopter des standards rigoureux et uniformes d'évaluation du risque si elle veut réellement protéger les insectes pollinisateurs.

Les lignes directrices de l'EFSA – mais aussi les derniers protocoles publiés par l'OCDE et les tests en cours de validation – offrent des solutions qui doivent être mises en œuvre en urgence compte tenu des dernières données alarmantes sur la disparition des insectes.

POLLINIS

10, RUE SAINT MARC • 75002 PARIS
+33 1 40 26 40 34 • CONTACT@POLLINIS.ORG • WWW.POLLINIS.ORG



La Commission européenne a prévu de publier d'ici la fin de l'année un plan de mise en œuvre des lignes directrices avec une adoption en plusieurs étapes (« stepwise approach »). Nous voudrions attirer votre attention sur l'énorme retard qu'un tel calendrier risque d'engendrer pour l'adoption de ce document, déjà bloqué depuis cinq ans. Nous vous demandons donc de soutenir au sein du SCoPAFF une adoption immédiate et complète des lignes directrices de l'EFSA.

Convaincus que la protection des pollinisateurs fait partie de vos priorités, nous espérons que vous œuvrez pour une évaluation efficace et globale du risque posé par les pesticides.

Pour rappel, POLLINIS lutte depuis plus de six ans pour l'interdiction totale des pesticides tueurs d'abeilles en Europe et a rallié plus de **1,4 million de sympathisants à cette cause**.

En vous remerciant pour votre temps et votre attention,

Bien à vous,

Clémentine Bonvarlet, Chargée de plaidoyer
Barbara Berardi Tadié, Directrice de Recherche
POLLINIS

POLLINIS

10, RUE SAINT MARC • 75002 PARIS
+33 1 40 26 40 34 • CONTACT@POLLINIS.ORG • WWW.POLLINIS.ORG

